

LA ROQUEBRUSSANNE

LE SITE DES ORRIS

Var
10
Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 6 février 1926

Propriété

Privée

Superficie

non renseignée

Autres mesures de protection concernant le site

Aucune

Autres sites protégés sur la commune

SC Lac du Grand Laoutien (A 23/08/1932)



COMPOSANTE DU SITE

Motivation de la protection

On est ici au flanc de la montagne de la Loube (ou de la Louve), qui présente là un caractère inattendu avec son paysage fantôme composé de rochers aux formes fantastiques de type dolomitique.

Faute de texte en archive, la protection semble se trouver en réalité au creux du vallon des Baumes dans un lieu surprenant composé de rochers, d'arbres, d'eau jaillissantes (la source des Orris), d'une grotte et de ruines d'un habitat pastoral.

Etat actuel

Ce site encore préservé au pied des falaises du massif de la Loube, constitue aujourd'hui un paysage sauvage agréable et plein de fraîcheur avec une végétation variée. Il s'agit d'un lieu particulièrement intéressant à valoriser : entretien et nettoyage de la végétation, restauration des anciens bassins, de leurs accès et sauvegarde de la ruine pastorale.

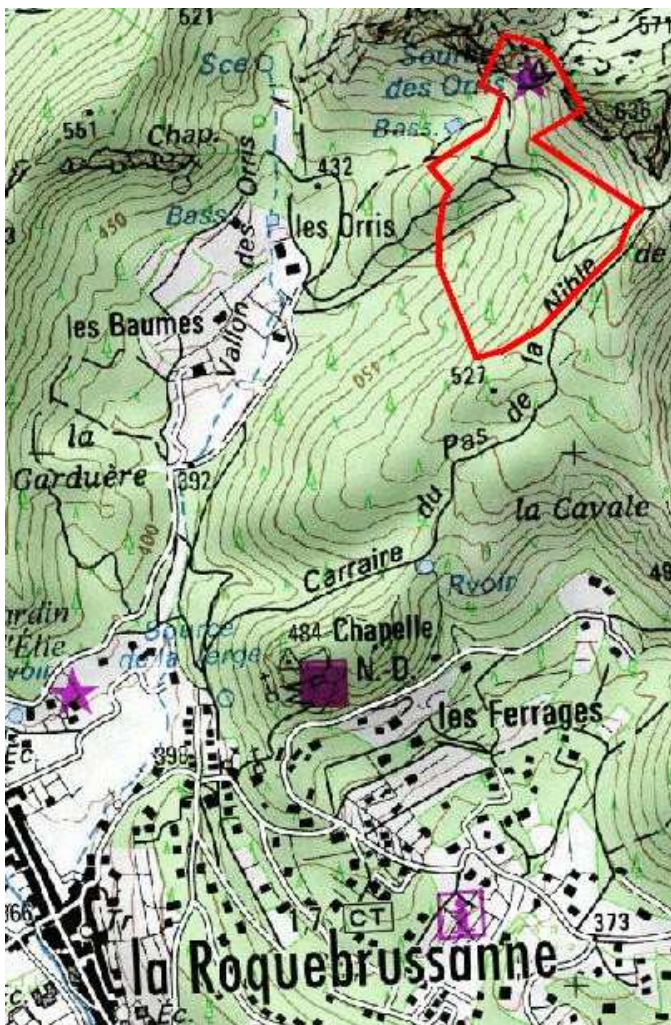
Observation

Les parcelles protégées ne concernent pas la barre rocheuse et les aiguilles, mais ne recouvrent qu'une partie du site des Orris aux abords de la source, d'après le cadastre actuel qui ne figure pas toutes les composantes du site.

LOCALISATION DU PERIMETRE

Le site des Orris, situé sur le territoire de la commune de Roquebrussane, et comprenant les parcelles inscrites au cadastre sous le N° 353 à 358 bis, 359 à 362 - Section A des Loubes.
(Arrêté du 6 février 1926)

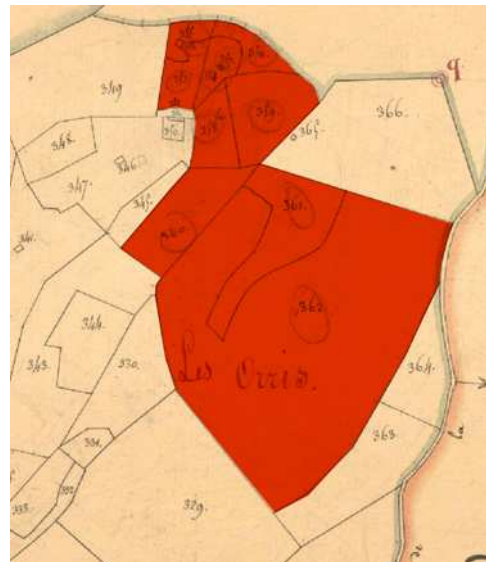
SITUATION



Source : IGN-scan25

 Périmètre du Site Classé

CADASTRE ANCIEN



CADASTRE ACTUEL

